

NOUVELLE ADRESSE :

16, cours Bayard
85036 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

N°22
juillet 2009

La lettre

de la Sèvre Nantaise



Sommaire

Édito

MILIEUX AQUATIQUES

• Le Contrat Restauration Entretien 2008-2012 prévoit un programme d'actions décliné par syndicat de rivière

SAGE

• Un colloque sur les pesticides et les enjeux pour la santé le 17 septembre 2009

VALORISATION-COMMUNICATION

• Les moulins de la Sèvre Nantaise à l'étude
• Mémoire de la Sèvre Nantaise : le site d'Angreviers à Gorges

La Directive Cadre européenne sur l'Eau impose aux Etats membres d'atteindre «le bon état écologique des cours d'eau» d'ici 2015.

Pour répondre à cet objectif de bon état écologique à l'échelle du bassin versant de la Sèvre Nantaise, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise et ses partenaires ont mis en place de nouvelles actions d'entretien et de restauration pour favoriser la vie de la rivière et la biodiversité. Ce travail s'inscrit dans le cadre des Contrats Restauration Entretien 2008-2012. Les actions sont portées par les syndicats de rivière et coordonnées par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise.

Avant de réaliser ces travaux prévus à partir de l'automne 2009, une procédure réglementaire doit être engagée. Elle est soumise à une enquête publique à laquelle toute personne se sentant concernée peut donner son avis.

Autre travail important : les diagnostics environnementaux communaux recensant les zones humides et les haies. Il s'agit d'une action préconisée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sèvre Nantaise. Aujourd'hui, une vingtaine de communes s'est engagée dans cette démarche. Les premiers résultats montrent que cette action se déroule dans un climat sérieux et serein. Je suis très satisfait de cette réussite et souhaite que l'ensemble des communes s'investisse rapidement dans cette opération.

Par ailleurs, pour que les Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) soient renforcés de leur rôle de chef de file à l'échelle des bassins versants, l'Association Française des EPTB (AFEPTB) dont l'institution est membre, suit activement les débats engagés dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de la réforme des collectivités territoriales.

Enfin, je vous invite à une conférence sur les pesticides et leurs enjeux sur la santé qui aura lieu le 17 septembre 2009 à l'espace « Interlude » à Cholet. Cet événement est proposé par l'association Sèvre Environnement et co-organisé avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise, la ville de Cholet et la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Je vous souhaite de passer un été des plus agréables et je remercie encore tous ceux, élus, personnel, personnes associées, qui oeuvrent au service du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Contacts

Syndicat Sèvre aval, Maine et affluents

Tél : 02 40 34 76 05

E-mail :

opluchon@sevre-nantaise.com

intercom@mairie-vertou.fr

Syndicat Mixte des Sources de la Sèvre Nantaise

Tél : 05 49 72 60 44

ou 05 49 72 37 70

E-mail :

fcailleaud@sevre-nantaise.com

Brève

Un document d'informations portant sur la restauration et l'entretien des milieux aquatiques édité en juin

L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise a édité un guide d'informations destiné aux acteurs locaux (élus, pêcheurs, clubs de canoë-kayak, agriculteurs ...), aux riverains des bords de cours d'eau, à la population.

Ce document a pour objectif d'informer sur :

- les enjeux de la restauration et de l'entretien des cours d'eau
- les actions réalisées par les syndicats de rivière dans le cadre des Contrats Restauration Entretien 2008-2012.

Le document peut être téléchargé à partir du site internet www.sevre-nantaise.com ou sur demande à l'Institution.



Les Contrats Restauration Entretien (CRE) 2008-2012 prévoient des programmes d'actions déclinés par syndicat de rivière. En voici, quelques exemples :

• Protection de berge et sauvegarde des habitats de l'angélique des estuaires sur la Sèvre à Nantes

Le Syndicat de rivière SEVRAVAL, en concertation avec la ville de Nantes, a réalisé, entre novembre 2008 et avril 2009, une opération de protection des berges de la Sèvre Nantaise et de sauvegarde d'un écosystème patrimonial (l'angélique des estuaires, plante protégée, en régression du fait de l'érosion de la rive), sur les secteurs des Impressionnistes et de la Persagotière, dans une zone classée NATURA 2000.

Les travaux ont consisté à :

- Préparer les sites par suppression des végétaux invasifs (renouée du Japon), éclaircies (abattage de peupliers, élagage d'arbres),
- Renforcer ponctuellement la berge par des enrochements et par l'utilisation de techniques végétales (pose de géotextile et lit de plants et plançons),
- Assurer la préservation des angéliques des estuaires sur les sites et favoriser leur développement (30 pieds ont été transplantés et protégés).

• Ouverture coordonnée des ouvrages hydrauliques sur la Sèvre amont

Le Syndicat Mixte des Sources de la Sèvre Nantaise, après une sensibilisation de ses partenaires sur l'intérêt de retrouver des rivières courantes, et la signature d'un protocole, a procédé à une ouverture complète des vannes et clapets pendant un mois au cours de l'hiver.

Pour la première fois sur le bassin versant de la Sèvre, 17 ouvrages ont été ouverts en même temps, permettant ainsi un écoulement libre sur près de 50 km de rivière. Les curieux ont été nombreux et attentifs à cette opération dont l'objectif était de redonner à la rivière l'occasion de vivre sans contrainte forte et d'observer ainsi les effets physiques et biologiques dus à la baisse des niveaux d'eau, une situation jamais connue depuis 40 ans.

La participation de tous les propriétaires d'ouvrages et le soutien des usagers à cette action est à souligner et devrait permettre de renouveler l'opération en 2009.

• Protéger les berges et la Moine du piétinement bovin

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Moine a réalisé une opération globale à St Germain-sur-Moine, sur 2 km de la moine, constituée de travaux forestiers d'abattage de 150 peupliers, de plantation de ripisylve, de pose de clôtures et de création de trois abreuvoirs.

Il s'agissait de restaurer les berges, fortement dégradées par le piétinement bovin et l'abreuvement à la rivière et d'enrichir la biodiversité de la berge en substituant le linéaire de peupliers par la plantation d'une ripisylve diversifiée constituée d'espèces adaptées aux bords de cours d'eau.

L'implantation d'une clôture le long de la plantation permettra d'en assurer la pérennité (protection du broutage) et la réalisation de trois abreuvoirs limitera l'érosion par le piétinement bovin.

Contacts

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Moine

Tél : 02 41 64 69 55

E-mail :

mribeyrolles@sevre-nantaise.com

erenou@sevre-nantaise.com

SIVOM de Mauléon

Tél : 05 49 81 17 09

E-mail :

mribeyrolles@sevre-nantaise.com

• Diagnostic biologique de la zone humide de la Mignauderie à Mauléon

Le SIVOM de Mauléon prévoit une opération de restauration d'une zone humide à la Mignauderie à Mauléon.


Un inventaire biologique est en cours afin de connaître les habitats et les espèces présents sur le site dont les amphibiens (grenouilles), les Lépidoptères Rhopalocères (papillons de jour), les Odonates (libellules) et les Orthoptères (criquets). L'inventaire sera effectué à différentes périodes de l'année.

Les éventuelles perturbations seront relevées et permettront de mieux apprécier l'état de conservation des habitats.

Les observations de terrain collectées seront intégrées dans un Système d'Information Géographique (SIG).

L'analyse des enjeux et menaces sur les habitats et espèces par milieu et la hiérarchisation des priorités d'intervention, permettront de proposer des axes de gestion adaptés.

Une opération de sensibilisation aux abords du site pourra accompagner la restauration pour une mise en valeur pédagogique de ce site.



La zone humide
de la Mignauderie à Mauléon

• Étude pour la gestion des ouvrages hydrauliques sur la Maine et la Petite Maine

Le Syndicat Mixte du Bassin des Maines Vendéennes a engagé une étude préalable :

- à la gestion du vannage de la chaussée de Saint-Charles située sur la Maine à Saint-Hilaire-de-Loulay,
- à la gestion voire à l'abaissement du clapet de la Daunière situé sur la Petite Maine à Saint-Georges-de-Montaigu.

Cette étude a pour objet de déterminer les opérations précises à mener pour limiter l'impact des ouvrages sur le milieu. Il s'agit d'évaluer l'évolution du cours d'eau, par une gestion différenciée des vannages des ouvrages et compléter, selon les cas, de quelques propositions d'aménagements. Conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau, l'objectif principal du projet vise un retour à un fonctionnement naturel de la rivière au travers de la restauration des zones d'écoulement libre.

Dans les deux cas, le comité de pilotage a opté pour la mise en œuvre d'une année d'observation grâce à l'abaissement... sans suppression définitive des ouvrages et sans intervention sur le lit mineur.

• Le Syndicat des Menhirs Roulants et de ses Affluents lutte contre la renouée

Les renouées (du Japon, de Sakhaline ou de Bohême) sont des plantes invasives terrestres. Ce sont des plantes vivaces introduites en France au XIX^{ème} siècle. Elles colonisent les berges des cours d'eau, mais également les fossés et les sites de remblaiement.

Sur le territoire du syndicat, cette plante est présente sur près de 40 sites. Au cours de l'été, un recensement précis et une qualification des secteurs infestés vont être réalisés.

Dans un deuxième temps, afin de limiter l'extension des aires de dispersion des renouées, le syndicat va engager des travaux d'arrachage, de fauche et de destruction des résidus végétaux.

• Sanguèze : vers un retour à une rivière naturelle

Forts de l'expérience d'abaissement d'un ouvrage à la Motte à Mouzillon, qui a permis une amélioration sensible de la qualité de l'eau (baisse de l'eutrophisation et augmentation de l'oxygénation), les élus ont décidé de déployer ce type d'actions sur six autres ouvrages hydrauliques.

Une étude de faisabilité de la réduction des impacts de six ouvrages compris entre la confluence à la Sèvre Nantaise et la partie médiane de la rivière va être engagée. Ceci dans l'objectif d'améliorer la continuité écologique des cours d'eau (circulation des poissons et des sédiments). Au final, cette action s'étendra sur 20 km soit plus de 50% du linéaire du cours principal et les 3/4 des affluents.

Cette action réunira tous les acteurs concernés. Pour la réalisation de ce programme, le syndicat se donne l'année 2009 pour affiner son projet et les années 2010 à 2013 pour la réalisation des travaux.

Contacts

Syndicat Mixte

du Bassin des Maines Vendéennes

Tél : 02 51 42 79 24

E-mail :

dgallard@sevre-nantaise.com

syndicat-des-maines-vendeennes@wanadoo.fr

Syndicat Hydraulique

de la Sèvre aux Menhirs Roulants

Tél : 02 51 63 06 06

E-mail :

jbertrand@sevre-nantaise.com

Syndicat Intercommunal

pour l'Aménagement de la Sanguèze

Tél : 02 40 33 92 00

E-mail :

erenou@sevre-nantaise.com

La Sanguèze :
objectif rivière vivante.





À savoir

Et le SAGE, que propose t'-il ?

Une des actions prioritaires du SAGE Sèvre Nantaise est d'améliorer les pratiques de désherbage des collectivités en les sensibilisant aux techniques de désherbage alternatif afin de réduire le recours aux pesticides.

Il faut savoir qu'un gramme de matière active peut polluer 10 km de cours d'eau ou encore 10 000 m³ d'eau.

Au cours de la conférence, un espace documentation proposera les informations sur les techniques alternatives de désherbage.

Quelles obligations pour le diagnostic environnemental communal ?

Le SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise, approuvé par arrêté préfectoral du 25 février 2005, demande à ce qu'un diagnostic environnemental des haies et des zones humides soit réalisé et annexé à chaque document communal d'urbanisme. Ce diagnostic doit être fait selon une méthode précise, définie par la Commission Locale de l'Eau (disponible sur simple demande auprès de l'Institution). Tout document d'urbanisme (carte communale ou PLU) ne comprenant pas ce diagnostic environnemental ne pourra être déclaré compatible avec le SAGE.



Un colloque sur les pesticides et les enjeux pour la santé le 17 septembre 2009.

Une conférence est organisée par Sèvre Environnement en partenariat avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise, la mairie de Cholet et la Communauté d'agglomération du Choletais. Cette conférence aura lieu **le jeudi 17 septembre 2009 à 20h30 à Cholet, «salle interlude»**.

L'objectif est d'informer le public, les médecins généralistes et spécialistes (pédiatres, gynécologues, endocrinologues...), sur le danger que représentent les pesticides pour la santé et l'environnement.

Deux intervenants sont conviés à s'exprimer sur les pesticides, afin que chacun prenne la mesure de ce grave problème et ses responsabilités.

Les intervenants sont :

Fabrice Nicolino : journaliste écrivain. Il a vécu à l'étranger plusieurs années, en Italie et en Amérique Centrale notamment. Après une carrière d'enseignant, il est devenu journaliste. Il a notamment travaillé pour *Politix*, *Géo*, *Télérama* et *le Canard enchaîné*. Il collabore aujourd'hui au magazine *Terre Sauvage*. Il est actuellement conseiller éditorial du groupe de presse Bayard. Il est l'auteur de huit livres, dont *Pesticides, révélations sur un scandale français* et *La faim, la bagnole, le blé et nous*.

Charles Sultan : professeur en endocrinologie pédiatrique au CHU de Montpellier. Il est vice-doyen de la faculté de médecine de Montpellier, président du Congrès Mondial de Gynécologie de l'Adolescence. Il a déjà rédigé plusieurs travaux pour des revues internationales et publié une étude dans *Environmental Research* sur les malformations génitales d'enfants d'agriculteurs suggérant un effet de perturbation hormonale dû à une exposition aux pesticides.

Les travaux menés ces dernières années font apparaître une forte augmentation des malformations congénitales chez les enfants exposés à ces produits. Des observations montrent également une explosion de cancers génitaux (prostate et testicules) avec une hausse de 300% chez les 25-35 ans et une diminution de moitié de la spermatogénèse depuis les années 50.

La conférence sera l'occasion d'en savoir plus. Les interventions seront suivies d'un débat au cours duquel la population comme les scientifiques pourront obtenir des réponses à leurs questions.

Les moulins de la Sèvre Nantaise à l'étude !



Angreviers à Gorges

Brèves

Paysages de fond de vallée : donnez votre avis !

L'Institution s'interroge sur le devenir de la gestion des petits aménagements hydrauliques (chaussées, clapets ...). Un de ces volets est de comprendre la perception de nos cours d'eau par les acteurs locaux. Nous vous invitons à remplir l'enquête en ligne sur notre site internet www.sevre-nantaise.com.

Projet de SDAGE Loire-Bretagne : l'Institution a émis son avis

Etablissement public territorial de bassin, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise a été invitée à formuler un avis sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne, tout comme les conseils régionaux et généraux, les chambres consulaires ainsi que les commissions locales de l'eau des SAGE approuvés.

Le conseil d'administration de l'Institution a émis un avis favorable sur ce projet de SDAGE et sur le programme de mesures qui l'accompagne, sous réserve de la prise en compte des commentaires, recommandations et propositions de dispositions, notamment ceux émis par les conseils généraux. Retrouver l'avis de l'Institution sur notre site internet.

Afin de mettre en mémoire la centaine de moulins et sites usiniers qui longent la Sèvre Nantaise, un inventaire cartographié est en cours. Conservé ou disparu, chaque site hydraulique fait l'objet d'une « fiche d'identité ». 44 fiches d'identité ont été réalisées rien que pour les communes de La Verrie et de Mortagne-sur-Sèvre, à l'aide de différentes sources (associations, archives, DRAC...).

Certains moulins et/ou usines, aujourd'hui à l'abandon, mériteraient plus qu'une mise en mémoire. De septembre 2008 à mars 2009, huit sites ont été étudiés par un groupe de travail composé du propriétaire, d'élus locaux, d'associations du patrimoine, de chercheurs à l'université de Nantes, d'offices de tourisme, des Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), des syndicats de rivières et de l'Institution. Réuni sur le terrain, le groupe a évalué l'intérêt des sites en termes d'histoire, d'accessibilité, d'architecture, d'écologie, et des risques d'inondation.... Le but est de sensibiliser les propriétaires et les élus, et susciter des projets de valorisation.

NB : vous possédez des informations et/ou des archives concernant les moulins de la Sèvre Nantaise, merci de contacter Claudine Borrel à l'Association de la Sèvre Nantaise et ses Affluents (Tél : 02 51 07 02 13 ou par mail à cborrel@sevre-nantaise.com).

Mémoire de la Sèvre Nantaise : le site d'Angreviers à Gorges

En aval de Clisson, un site bipolaire (un moulin à chaque extrémité de la chaussée) existe depuis la moitié du XVI^e siècle : Angreviers. Propriété de la Commanderie du Temple puis des Barin de la Galissonnière au XVIII^e siècle, les moulins d'Angreviers produisent de la farine et battent les foulons.

En 1827, alors que la rive gauche continue d'être exploitée par le meunier Drouet, Louis Massion et fils, négociants nantais, décident de transformer la rive droite en une filature de lin. Le rez-de-chaussée, équipé de la roue Poncelet par le mécanicien lillois Vantroyen de Rabanson, est percé d'arcades pour laisser libre cours aux crues de la Sèvre, le premier étage, avec ses ouvertures en plein cintre accueille les métiers à filer, le deuxième étage aux arcades accolées avec une alternance de baies ouvertes et aveugles sert d'atelier de préparation. Un belvédère - à colonnettes sur les plans de l'architecte Etienne Blon - termine l'édifice.

Cette manufacture de prestige a connu des difficultés : procès contre le mécanicien lillois, conflit d'eau avec le moulin du Liveau, changement incessant de propriétaires. En 1854, le site est reconverti en filature de coton. De 1894 à 1943, les Boutin utilisent l'ancienne filature comme mégisserie-chausserie.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le site connaît une toute autre destinée. A l'initiative de l'abbé Fourage, des enfants de Saint-Nazaire puis de Nantes y trouvent refuge. Angreviers, doté d'un étage supplémentaire, après la guerre, devient un centre scolaire et une colonie de vacances. L'ancienne usine a servi de dortoirs jusqu'au début du XXI^e siècle à la cité de plein air d'Angreviers.

Aujourd'hui, ce site cher à la population se dégrade rapidement et attend son sort.